# Le professeur Piccard, le savant explorateur de la stratosphère, fait à Lille sous les auspices des Amitiés franco-belges le récit de son exploit

*De gauche à droite :* MM. LE DOCTEUR FAIDHERBE, CHATELET, *recteur de l'Université;* LANGERON, *préfet du Nord* ET LE PROFESSEUR PICCARD. (Ph. J. de Rx.)

**Les hommes d'âge mûr se sont passionnés dans leur jeunesse pour les héros de la science qui rivaient seulement dans l'imagination prodigieuse et prophétique de notre Jules Verne. Et voilà maintenant que ces sondeurs des océans, ces explorateurs du ciel vivent réellement et accomplissent leurs exploits devant nous. Nous pouvons leur parler. Ils nous racontent eux-mêmes des expéditions dont l'idée eût paru pour le moins fantaisiste il y a une génération. Nous les fêtons et nous les applaudissons en chair et en os. Quelle merveille!**

De ce spectacle-là, les centaines de personnes qu'avait attirées à la Salle de la Société industrielle de Lille l'heureuse initiative de l'Association des « Amitiés franco-belges » invitant le célèbre professeur Piccard à venir y faire le récit de son ascension dans la stratosphère, ont été les témoins privilégiés. Car il n'y eut pas place pour tous ceux qui l'eussent désiré.

Avant la conférence, à 5 h., l'hôte illustre des « Amitiés franco-belges » avait été reçu dans le local de la Chambre de Commerce belge, où Me Devaux lui souhaita la bienvenue.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait, en outre:

MM. Langeron, préfet du Nord; le général Pétin, commandant le 1er corps d'armée; Thanne, consul général de Belgique; Mgr Descamps, vicaire général, représentant S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille; Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques; MM. Châtelet, recteur de l'Université; Louis Toulemonde, président du Tribunal de commerce de Roubaix; Bornay, procureur de la République; Fatieres, adjoint au maire de Lille; le rabbin Poliakoff; le général Faucheux; le Dr Pierre Faidherbe, vice-président des Amitiés franco-belges, président du groupe de Roubaix; Gosbaut et Maréchal, conseillers généraux; Me Denis, belle-sœur du professeur Piccard; MM. Sauvage, secrétaire général des Amitiés; Mme Reboux, le gérant du « Journal de Roubaix »; MM. Jacques Demey; Bourgeois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing; Me Vandendriessche, vice-président du groupe des Amitiés de Tourcoing; Fabron, président de la Fédération des Sociétés belges; Chanoine Leman, doyen de la Faculté des Lettres; A. de Montigny, président et Cromblez, vice-président de l'Association aéronautique du Nord de la France; le capitaine Chapuis; Wuillaume, vice-consul de Belgique; Thibaut, vice-président de l'Association philanthropique belge; Gallisot, vice-président et Me Berson, secrétaire générale de l'Association agronomique; Schouteten, président des Anciens Combattants belges; Pingel, du Comité de Roubaix; Ducz, doyen de la Faculté de droit.

C'est devant un public enthousiaste où la frémissante jeunesse est nombreuse que parlera M. le professeur Piccard.

A l'entrée de l'héroïque savant, la « Marseillaise » exécutée avec l'accent que sait lui donner la musique du 43e, et l'hymne d'accueil de la France, Me Devaux, président des « Amitiés franco-belges », dit dans quel esprit a été organisée cette solennité. Il le fait avec un bonheur d'expressions qui place tout de suite l'auditoire dans l'atmosphère voulue pour l'étonnant, l'admirable récit qu'il va entendre. Me Devaux ne manque pas de faire applaudir comme il le mérite l'acte de nos voisins belges créant le « Fonds national de recherches scientifiques » et le dotant en quelques jours de 125 millions.

Accompagné sur l'estrade par Me Devaux, M. Langeron, le général Pétin, M. Châtelet, Mgr Descamps, Mgr Lesne, M. Bornay, l'homme qui est monté vivant le plus haut dans le ciel va passionner et amuser tous ses auditeurs par le récit très simple et plein d'humour de son... haut fait, qu'il présenta comme une chose toute simple, sans risque que n'importe quel autre physicien eût fait à sa place.

L'âme de ce savant intrépide qui croit sincèrement n'avoir fait que son devoir, qui ne doute ni ne s'effraie de rien, qui plaisante sur les dangers qu'il a courus, inouïs aux autres hommes, se lit sur son visage illuminé de deux yeux au regard perçant et cependant souriant : elle est candide.

Il commence par magnifier le geste du Roi Albert et de nos amis les Belges qui ont voulu, par la création du Fonds national pour les recherches scientifiques, qu'il n'y ait plus de misère dans les laboratoires belges et qui ont permis son exploration.

Celle-ci avait pour objet d'étudier le rayonnement cosmique qui produit l'ionisation, c'est-à-dire la séparation des molécules, de plus en plus active à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère et que diminue la pression. A la hauteur de 16 kilomètres, celui-ci n'est plus que d'1/10e.

Pour mener à bien une exploration en ballon à cette altitude, le plus difficile était de sauvegarder la santé des opérateurs. Il fallait un système respiratoire comme en sous-marin, par conséquent une chambre close, d'où la nacelle en aluminium que l'on sait. A cette hauteur, l'air porte dix fois moins ; il fallait un ballon de 800 kilos, de 14.000 m. c., alors que les ballons ordinaires ont une capacité de 1.000 m. c. environ.

Le départ se fit d'Augsburg, lieu à peu près également éloigné de toutes les mers, le 27 mai 1931, à 4 heures moins 3 du matin. Sait-on comment les ascensionnistes du ciel apprirent qu'ils étaient partis ? Parce que M. Kipfer, le compagnon de M. Piccard, aperçut le faîte d'une cheminée au-dessous d'eux. Enervés par un petit accident, pressés d'être débarrassés, les aides avaient oublié de prévenir les voyageurs qu'ils leur donnaient l'envol. Dans ce départ précipité, une corde de manœuvre avait été accrochée au treuil de la soupape rendant celle-ci inutilisable. Vingt-huit minutes après, l'équipage avait fait 25 kilomètres. Vitesse qui ne paraît pas excessive aux automilistes. Mais là, c'était en hauteur et le paysage avait plus changé que sur la route.

Gonflé au 1/6e parce que le gaz se dilate dans la montée, le ballon était maintenant en équilibre et sans un pli.

A cette hauteur, le firmament apparaît d'un bleu noir ; les aéronautes le savaient, mais cela ne laissait pas de leur paraître impressionnant. A terre, on ne voit qu'à travers une lumière diffuse, une sorte de voile.

A 16 kilomètres, les mesures sont prises : ce seront les seules. Car, en l'absence de soupape, il faut emballer les instruments pour éviter les accidents de la descente. Maintenant, il faut attendre le soir, le rafraîchissement qui la facilitera. Attendre ! Quelle satisfaction ! N'avoir pas de décision importante à prendre !

La température, qui monta jusqu'à 41°, donna quelques inquiétudes aux voyageurs, malgré les précautions prises contre ses excès en tout sens. La chaleur montant, ils s'aspirent dans le fond de la nacelle et retrouvèrent la fraîcheur.

Puis ce fut l'inconnu de la descente. Au train dont on allait, on n'en avait plus à un certain moment que pour... vingt-huit jours! On diminua la ration d'oxygène. A 8 h. du soir, enfin on fut à douze kilomètres, en pays de connaissance, là où des aéronautes étaient déjà montés. « Leur souvenir, qui nous entourait, rompait notre solitude! »

Bientôt le ballon apparaît d'en bas, éclairé comme une planète. Les paysans se demandent si c'est une lune ou une étoile nouvelle. « Beau spectacle, que nous avons été les seuls à ne pas voir; c'est injuste! »

A 9 h. moins 10, à 4 klm. 500 se fait l'introduction d'air naturel, dans les meilleures conditions. La crête brune d'une montagne se présente. On aperçoit un village. On fait le signal lumineux. On déchire le ballon. On touche. La nacelle roule plusieurs fois. C'est un sport comme un autre. Les aéronautes sont protégés par leurs casques à bourrelet. Le pilote se retrouve en haut et M. Kipfer émerge intact du tas de 400 kilos de plomb et de 200 kilos d'instruments.

Les circonstances qui suivirent l'atterrissage sont connues. Nous relèverons maintenant la conclusion du savant professeur. Nous n'avons pas voulu, dit-il faire un acte d'héroïsme, mais rendre possible une recherche de laboratoire. Nous savons que l'on peut recommencer, que ce n'est pas dangereux.

Et pourquoi, se demande le professeur Piccard, qui indique ici une des conséquences que fait apercevoir son expérience, ne pas faire voyager les avions dans la stratosphère où, rencontrant une résistance trois fois moindre, ils pourront aller trois fois plus vite, économiser temps et essence ou, en raison de l'insignifiance des vents, le transport sera plus agréable? Le seul danger, la panne de moteur, est de moins en moins fréquent et, d'ailleurs, les multiples moteurs le suppriment.

Ainsi, c'est New-York à 10 heures de Paris. Le dernier vœu de l'illustre savant est que la stratosphère ne soit pas violée par les avions de guerre et ne serve de véhicule que pour les échanges intellectuels et commerciaux.

### LA REMISE DE LA MÉDAILLE DE L'UNIVERSITÉ

Une longue, émouvante ovation est faite au héros de la stratosphère, à l'intéressant conférencier, ovation que se renouvelle lorsque M. le Recteur Châtelet remet à M. Piccard la grande médaille de l'Université de Lille, après avoir glorifié éloquemment son acte. Puis M. Langeron, préfet du Nord, avec une grande élévation de pensée, exprime à l'hôte éminent de Lille l'admiration du Nord et de la patrie tout entière de Pasteur, de Lavoisier et de Descartes.

### LE BANQUET

Un banquet auquel assistaient, outre les personnalités que nous avons déjà citées : MM. Gismat, conseiller de préfecture, remplaçant M. le Préfet ; H. Langlais, directeur de la *Dépêche* ; Delepoulle, président des *Amis de Lille*, a dignement couronné, à l'Hôtel Bellevue, cette manifestation à la gloire d'un savant qui honore la Suisse, sa patrie ; la Belgique qui lui a fourni les moyens d'accomplir son prodigieux raid scientifique, et la science universelle.

## La grande médaille d'or de la Société Industrielle du Nord de la France sera remise aujourd'hui à Lille au maréchal Lyautey

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé la Société industrielle du Nord de la France remettra solennellement aujourd'hui dimanche sa grande médaille d'or de la Fondation Kuhlmann à M. le maréchal Lyautey pour les services éminents rendus à l'industrie et au commerce français dans les colonies et particulièrement au Maroc.

Cette cérémonie au cours de laquelle seront remis d'autres prix aura lieu à 15 h., à la Salle de la Société industrielle à Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Elle sera suivie d'une conférence sur le Maroc par M. Guillaume de Tarde, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

## Le doyen d'âge des prêtres du diocèse

M. l'abbé Pélabon, vice-doyen honoraire, ancien curé de la paroisse Saint-Eloi du Blanc-Seau, entrera cette année dans la 95e année de son existence et la 70e de son ordination sacerdotale.

Le vénéré pasteur, qui habite, 19, rue Delobel, à Tourcoing, célébrera son jubilé en juillet prochain. De grandes fêtes auront lieu à cette occasion en l'église Notre-Dame.

## La tombola en faveur des porteurs de bons de l'Exposition coloniale n'aura pas lieu

Paris, 16 janvier. — On nous communique la note suivante:

De sérieuses renseignements ont été de divers côtés demandés au commissariat général de l'Exposition coloniale sur le tirage d'une tombola comportant des lots en nature qui aurait été organisée en faveur des porteurs de bons de l'Exposition coloniale internationale.

Le commissariat général fait connaître que, devant les résultats obtenus par le placement des bons, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à cette tombola, laquelle d'ailleurs n'avait été prévue qu'à titre éventuel à l'article 5 de la convention passée entre l'Etat et les établissements financiers pour l'émission des bons à lots.

## Les funérailles de M. Teurlings
### conseiller communal de Schaerbeek conseiller provincial du Brabant

Samedi, à 11 heures, a été célébré en l'église S.S. Jean et Nicolas à Bruxelles, un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'avocat Teurlings, conseiller communal de Schaerbeek et conseiller provincial. Le chœur de l'église était tendu de noir.

Une foule considérable d'amis y assistait, parmi lesquels de nombreux prêtres entourant Mgr de Trannoy, aumônier de la Cour. Autour de M. Nens, gouverneur du Brabant, on remarquait des membres du Parlement, de la Députation permanente, du Conseil provincial, du Conseil communal de Schaerbeek et du Barreau, venus pour rendre un suprême témoignage d'estime et de reconnaissance à l'homme d'œuvres disparu et à sa famille.

L'offrande a duré une grande partie de l'Office funèbre.

Après celui-ci, les enfants du regretté défunt ont reçu les condoléances émues de l'assistance et particulièrement des membres des nombreuses œuvres auxquelles se consacrait M. Teurlings avec un dévouement qui peut servir d'exemple.

## Les élections législatives

### M. L. NICOLLE, DÉPUTÉ SORTANT, CANDIDAT DANS LA 1re CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Le Comité de l'Entente républicaine démocratique du canton Ouest, s'est réuni samedi, et après discussion, a décidé à l'unanimité d'offrir la candidature dans la 1re circonscription de Lille, au député sortant, M. Louis Nicole, conformément aux décisions prises par les partis nationaux.

M. Nicolle a remercié le Comité de sa confiance et cette décision étant conforme à celle du canton Centre, a accepté de solliciter le renouvellement de son mandat.

### 1re CIRCONSCRIPTION DE LILLE

**Me Jean Bataille est désigné comme candidat par les Comités d'Union sociale et de Concentration républicaine**

« Les Comités d'Union sociale et de Concentration républicaine de la première circonscription de Lille, composant les cantons de Lille-Centre, Lille-Ouest et les communes de Lambersart, Saint-André, Wambrechies et Marquette ont, pour répondre à la volonté unanime de leurs militants, pris la décision d'offrir la candidature aux prochaines élections législatives dans cette circonscription, à Me Jean Bataille, avocat au Barreau de Lille. Me Jean Bataille a décidé de réserver momentanément sa réponse ».

## L'ancien officier de marine de Peyrecave de Lamarque obtient le sursis devant la Cour d'appel de Douai

Nous avons relaté les poursuites engagées à la requête des casinos de Boulogne, du Touquet-Paris-Plage et de Wimereux contre l'ancien officier de marine de Peyrecave de Lamarque. Celui-ci qui appartient à une famille très honorable, a obtenu les témoignages les plus élogieux de ses chefs, notamment alors qu'il commandait le sous-marin « Nivose » qu'il sauva d'une situation particulièrement critique le 5 août 1918, avec ses 32 hommes d'équipage. Il eut malheureusement, le grand tort de quitter la marine et de se trouver dans les affaires. Il fit des dettes de jeu considérables.

La Cour d'appel de Douai, qui avait retenu l'affaire en délibéré, a rendu hier son arrêt. Tenant compte du passé brillant de l'ancien officier de marine et de la situation dans laquelle le plonge sa déchéance, elle l'a condamné à des peines variant entre 4 mois et 6 mois d'emprisonnement, mais en lui accordant le bénéfice du sursis qui lui avait été refusé en première instance.

Contrairement aux décisions de première instance qui avaient accordé d'importants dommages-intérêts aux casinos, parties civiles, la Cour a débouté ceux-ci de leurs demandes, estimant qu'ils ne pouvaient ignorer l'usage que le prévenu avait avancées: qu'un prêt de 100.000 fr. ne correspond pas à des dépenses normales et ne peut s'expliquer que par l'intérêt qu'avaient les casinos à animer les parties de baccara et à favoriser les mauvais penchants du prévenu.

## Aux Facultés catholiques, le secrétaire de Gandhi parle du « mahatma »

Vendredi soir aux Facultés catholiques, Mrs. Cheesman, secrétaire de Gandhi est venue parler de Gandhi intime.

Elle rappela où elle avait connu le célèbre agitateur hindou, en 1906 à Londres, puis en Afrique du Sud où le mahatma avait fondé deux communautés.

En 1931, Mrs. Cheesman convertie au catholicisme revoit Gandhi à la conférence de la Table Ronde.

Gandhi admire le Christ et connaît par cœur le sermon sur la montagne et sa morale est imprégnée de christianisme et il a promis que si l'Inde obtenait son indépendance, toutes les religions y jouiraient de la plus grande liberté.

# Dernière Heure

## *Dernières nouvelles sportives*

### BOXE

**A Paris-Ring**

Paris, 16 janvier. — Le Français Maurice Holzer a battu le Belge Verbist, aux points.

Combats préliminaires : En six rounds de 2 minutes : Poids plume : Kitz bat Hummel aux points; Poids coq : Chatelle bat Travers, par k.-o. au 3e round; Poids plume : Zakarian bat Kuntz, par k.-o. au 1er round; Payen bat Watelard-Bune, par k.-o. au 3e round.

**Au Central Sporting-Club**

Paris, 16 janvier. — Résultats : En six reprises de 2 minutes : Estienne bat Sevens aux points; Bondoux bat Ojeguen, par arrêt de l'arbitre au 1er round; — Huit rounds de 2 minutes : Debaguer bat Ozeront, disqualifié à la 3e reprise; — En dix reprises de 2 minutes : Spagnoli et Roueleau font match nul; Tiramini bat Lepage, par k.-o. à la 3e reprise; Potier bat Tovar aux points; — En dix reprises de 3 minutes à: Lepessant aîné bat Hatron aux points.

## Renseignements commerciaux

### *COTONS*

LIVERPOOL, 16 janvier.

Importations, 6.500; Américain, hausse 3; Brésilien, hausse 3; Egyptien, Sakel hausse 10.

| | New-York | | Nouv. cont. | | New-Orléans | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Termes | Préc. | Jour | | | Préc. | Jour |
| Disp.... | 6.75 | 6.80 | —.— | —.— | 6.58 | 6.68 |
| Janvier | 6.59 | 6.64 | —.— | —.— | 6.58 | 6.68 |
| Février | 6.61 | 6.65 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Mars... | 6.69 | 6.73 | —.— | —.— | 6.68 | 6.73 |
| Avril... | 6.77 | 6.83 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Mai..... | 6.86 | 6.88 | —.— | —.— | 6.84 | 6.89 |
| Juin.... | 6.94 | 6.96 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Juillet.. | 7.03 | 7.04 | —.— | —.— | 7.02 | 7.05 |
| Août.... | 7.12 | 7.11 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Sept.... | 7.20 | 7.18 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Octobre | 7.28 | 7.25 | —.— | —.— | 7.20 | 7.23 |
| Nov..... | 7.35 | 7.34 | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Déc..... | 7.42 | 7.44 | —.— | —.— | 6.58 | 6.68 |

**Recettes.** — Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 20.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 7.000.

**Exportations.** — Pour la Grande-Bretagne, 6.000; France et Continent, 4.000; pour le Japon, 25.000.

### *CHANGES A L'ETRANGER*

**Londres** : Sur Paris, 86.83; sur Bruxelles, 251.25; Esc. hors banque, 4 1/4; Prêt à court terme, 4 1/4 à 4 1/2.

**New-York** : Sur Paris, 3.93 3/4; Câb. transf., 3.4387; sur Bruxelles, 13.91 1/2.

**SUCRES.** — Cuba, prompte livraison, 315; à terme : Sur janvier, 104; mars, 106; mai, 109; juillet, 114; septembre, 119; octobre, 122; décembre, 124; janvier 1933, 126. — Ventes, 7.000 tonnes.

## Les FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING VONT PROTESTER CONTRE LA BAISSE DE LEURS TRAITEMENTS

La Fédération du personnel des services publics (1re région), communique:

Pour protester contre la baisse des traitements imposée au personnel municipal à partir du 1er janvier 1932, le Comité d'entente des syndicats confédérés du personnel municipal de Lille, Roubaix et Tourcoing organise une réunion qui se tiendra à Lille, le dimanche 17 janvier, Bourse du Travail, 45, rue Gambetta, sous la présidence de M. Decostère, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats confédérés du Nord.

Les membres des syndicats ouvriers ainsi que les fonctionnaires de l'Etat, postiers, cheminots, etc.... sont spécialement invités à assister à cette réunion qui commencera à 10 h. précises.

## LA VENTE DE CHARITÉ DES ANCIENS DU SANA, A LILLE

Samedi, à 15 h., a eu lieu l'inauguration de la vente de charité des Anciens du Sana au bénéfice des malades des sanatoria de Zuydcoote et Berck, ainsi qu'au profit de l'œuvre d'entr'aide destinée à secourir les malades osseux guéris à leur sortie de l'établissement de cure.

Cette vente est organisée dans la salle Œolian, rue Esquermoise, sous la présidence effective de M. le Préfet du Nord, et de M. Labbé, directeur général de l'Enseignement technique.

Des discours ont été prononcés par MM. Vancauwenberghe, Labbé et Langeron.

## Un couple de cambrioleurs avaient projeté d'attaquer et de dévaliser plusieurs habitants à Amiens

En décembre dernier, un habitant d'Amiens s'aperçevait que la serrure de sa porte d'habitation était faussée et qu'on avait sans aucun doute essayé de l'ouvrir. Un autre, M. Achille Fauvel, 53 ans, demeurant à Longueau, fut réveillé en sursaut par des bruits insolites. Il se leva et s'aperçut que plusieurs individus s'étaient introduits chez lui.

Le lendemain une commerçante, Mme Victoria Aranias constatait qu'on lui avait dérobé à son étalage pour environ 400 fr. de marchandises.

Sur les plaintes de ces derniers, la police ouvrit une enquête et parvint bientôt à mettre la main sur un sieur Paul Lesauter, 39 ans, qui avoua être l'auteur de ces méfaits. Avec la complicité d'un nommé Louis Vasseur, 29 ans, manouvrier, Lesauter avait formé le projet de visiter le coffre-fort de M. Clairet, 44 ans, représentant; d'autre part, les deux malandrins avaient projeté également de dévaliser en plein jour le caissier de l'usine Cosserat, au moment où celui-ci reviendrait de la banque avec la paye des ouvriers, mais les circonstances ne leur permirent pas de mener leur opération à bonne fin.

Vasseur et Lesauter, après interrogatoire, ont été écroués.

# Un incendie fait près de 150.000 fr. de dégâts aux établissements Coupleux, à Tourcoing

## UN POMPIER EST LÉGÈREMENT BLESSÉ

UNE VUE DE L'ATELIER SINISTRÉ (Ph. J. de Rx.)

Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré aux établissements Coupleux, rue du Moulin-Fagot, dans des circonstances encore imprécisées. Les dégâts ont pu approximativement être évalués à 150.000 fr.

Vers 3 h. 45, le veilleur de nuit d'une usine de la rue du Collecteur, voyant une lueur d'incendie, rue du Moulin-Fagot, téléphona aussitôt aux pompiers, et ceux-ci trois minutes après, ayant repéré le lieu du sinistre, arrivaient devant les établissement Coupleux.

Ils sonnèrent, mais personne ne répondant à leur appel, ils défoncèrent la porte et se dirigèrent vers le foyer au fond du hall principal, où des bois travaillés flambaient.

Deux lances étaient mises en batterie, et il fallut près d'une heure d'efforts pour faire disparaître tout danger.

Au cours de la lutte contre le fléau, le caporal Delbarre fut blessé à la jambe droite par la chute d'un panneau vitré; il fut pansé sur place par le capitaine Colmant et reçu à la caserne, les soins de M. le docteur Favier, médecin du corps, qui fit quelques points de suture et prescrivit quinze jours de repos.

On ignore comment se déclara l'incendie, mais l'hypothèse généralement admise est la suivante:

Au fond du hall principal, autour duquel courent deux galeries servant d'ateliers, se trouve le séchoir, réparti en deux étages, et s'élevant jusqu'au sommet de la verrière du hall.

A la base de ce séchoir se trouve une salle de machines, à laquelle on accède par une porte à coulisse. A proximité se trouve la cage d'escalier.

Or, on admet que le feu a pris à cette porte et s'est communiqué à un tas de bois travaillé, placé à proximité.

Ensuite les flammes, aspirées par une sorte d'appel d'air formé par les murs du séchoir et une cloison vitrée et boisée qui s'élève sur les deux étages, lèchèrent cette cloison qui prit feu également, ainsi que des bois à sécher placés au sommet du séchoir.

Le feu se communiqua également à une auto d'une valeur de 30.000 fr. qui se trouvait à la base du séchoir.

C'est probablement grâce à l'aspiration des flammes vers le haut que le feu ne s'étendit pas.

Les carreaux de la verrière placés au-dessus du foyer sautèrent et les fers furent tordus, tant la chaleur, à un certain moment était intense.

Le veilleur de nuit, M. Eugène Laene, 60 ans, demeurant à Mouscron, 314, rue de Roubaix, n'avait rien entendu.

Les dégâts, importants, sont encore difficiles à évaluer car l'eau, malgré les précautions prises, a pu atteindre des pièces particulièrement délicates et coûteuses, destinées à des appareils de précision.

# La réunion corporative des cafetiers et hôteliers du Nord et du Pas-de-Calais

Samedi après-midi, à 15 h., se tenait en la salle Maury, à Lille, la réunion générale des Syndicats fédérés des débitants de boissons, cabaretiers, hôteliers, restaurateurs du Nord et du Pas-de-Calais.

A cette réunion, présidée par M. Imart, vice-président général de la Confédération nationale des boissons de France, assisté de M. Clarey, président de la Fédération régionale du Nord, assistaient près de cinq cents syndiqués.

On notait la présence de: Me Spriet, bâtonnier, adjoint au maire de Lille et le représentant; MM. Rouse, président de la Fédération des gérants de débits de tabac; Guitte, secrétaire général du Syndicat de Lille; Vanherpe, représentant du Syndicat de Roubaix; Dealnoy et Desmettre, de Tourcoing; Crapez, conseiller à la Confédération nationale, etc., etc.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes: 1. La vie chère et les loyers commerciaux exorbitants; 2. La propriété commerciale et la jurisprudence; 3. La liberté commerciale des débitants et les baux léonins des brasseurs; 4. La taxe unique et les établissements classés.

Chacune de ces questions fut l'objet de très intéressants et très étudiés exposés de la part de Me Spriet, MM. Imart, Clarey, Crapez intervinrent le plus souvent dans la discussion.

C'est à l'unanimité des votants que furent adoptés les quatre vœux suivants qui sanctionnèrent les questions portées à l'ordre du jour:

**La vie chère et les loyers commerciaux.** — Qu'une loi intervienne à bref délai pour déterminer les conditions dans lesquelles les loyers des locaux à usage commercial ou industriel pourront être fixés et en prenant comme base les prescriptions des lois des 1er avril 1926 et 30 juin 1929.

Que les loyers des immeubles nouvellement bâtis soient également réglementés par ladite loi à intervenir.

**Pour la liberté commerciale et les baux léonins.** — Qu'une loi intervienne à bref délai, déclarant la nullité de plein droit, de toute clause du bail portant sur un objet autre que la location de l'immeuble et la fixation du taux du loyer.

**Pour la propriété commerciale et la jurisprudence.** — Que la proposition de loi adoptée par la Chambre des Députés, le 30 juillet 1930, soit définitivement votée par les deux assemblées dans le plus bref délai possible.

**Pour la taxe unique.** — Que la taxe sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne la bière soit remplacée par une taxe unique à la production appliquée au decre-hectolitre de bière fabriquée, à un taux qui sera déterminé par une commission compétente.

Que dans le cas d'adoption de cette réforme, le bénéfice en soit accordé à tous les débits de boissons, sans distinction de classement.

Qu'en ce qui concerne les vins, cidres et poirés, le bénéfice de la suppression de la taxe soit étendu à tous les établissements.

# La situation économique

### Un accord franco-belge sur le contingentement des produits agricoles

Le gouvernement français a récemment limité l'importation de certains produits agricoles et alimentaires sur son territoire en établissant des contingents. A la suite des pourparlers qui ont eu lieu à la fin du mois dernier, le gouvernement belge et le gouvernement français se sont mis d'accord pour confier à l'administration belge la répartition entre les intéressés belges des parts du contingent réservé à la Belgique.

Aux termes de cet accord, chaque envoi de produits agricoles contingentés devra être accompagné d'un certificat à délivrer par le ministère de l'agriculture. Le département prend en ce moment les dispositions nécessaires pour l'organisation de ce service qui pourra fonctionner à bref délai. Les intéressés seront prévenus par la voie des journaux des dispositions qui seront arrêtées.

### Les industriels cotonniers belges demandent au Gouvernement de limiter l'importation des tissus en Belgique

M. Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, a reçu une délégation des industries cotonnières de Belgique qui a attiré son attention sur les mesures prohibitives prises au sujet de leur industrie par certains pays. Ils ont demandé que le gouvernement examine la possibilité de limiter l'importation des tissus en Belgique.

M. Heyman va soumettre le cas à la prochaine réunion du Comité interministériel.

## DANS LE TEXTILE

### Pour remédier à la situation, les unitaires envisagent la cessation du travail

Le bureau régional du syndicat unitaire s'est réuni le 15 janvier, au siège, 83, rue du Molinel, à Lille.

L'ordre du jour, dont nous avons reçu communication, invite les ouvriers à répondre par la grève aux diminutions de salaires et réaliser le front unique à l'usine avec tous les travailleurs du syndicat unitaire.

## UNE INTÉRESSANTE EXPÉRIENCE DE L'HOMME AUX SIX SENS A SAINT-OMER

Samedi matin, M. Gaston Ovrieu, grand blessé de guerre, le célèbre « homme aux six sens », a parcouru à Saint-Omer trois kilomètres en automobile, les yeux bandés. Aucun incident ne s'est produit au cours de cette expérience de télépathie.

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 17 janvier 1932 N° 15.

# VASSIA KASSAN

PAR

## LOUIS D'ARVERS

### IX

**La perspicacité de la chanoinesse**

— Puis-je espérer que vous m'accorderez parfois la faveur d'une pensée, quand je serai parti? demanda, le lendemain matin, Salbris à sa fidèle amie la chanoinesse.

— Parti? Vous allez donc partir?

— Oui, dit-il un peu brusquement; il est grand temps que je reprenne la vie inutile aux autres et à moi-même qui a toujours été la mienne.

— Vous! fit la chanoinesse, lui jetant un regard profond, vous aimez ma nièce!...

Il eut un pâle sourire.

— Le secret est assez facile à deviner, dit-il. Quel homme pourrait vivre près d'elle sans se donner à elle cœur et âme?

— Cela devait arriver... Nora est vraiment belle et beaucoup l'ont aimée! Mais ils auraient aussi bien pu s'éprendre d'un glacier... Le résultat eût été le même.

— Je ne crois pas que la princesse puisse être comparée à un glacier, madame... mais je suis pauvre...

La chanoinesse plongea son regard dans le sien et demanda avec un peu d'incrédulité:

— Vous ne croyez pas à sa froideur?

— Non, madame... La fidélité de son amour pour son frère indique qu'elle pourrait aimer un mari, s'il arrivait qu'elle rencontrât un jour un homme qui soit digne d'elle... Du moins, je le suppose...

— Et, vraiment, vous l'aimez? répéta la chanoinesse, devenue pensive. Vous êtes sûr que sa fortune et sa position...

Il l'interrompit, une rougeur au front:

— Qu'elle soit pauvre demain et vous verriez...

— Quel malheur! murmura la chanoinesse.

Il accepta silencieusement le verdict impitoyable.

Tous deux restèrent quelques minutes sans parler, puis la chanoinesse enfonça résolument sa canne dans le tapis de mousse qui lui servait de tabouret et dit sans le regarder:

— A votre place, je resterais...

— Ne me tentez pas, madame... Je n'ai que trop prolongé déjà mon séjour ici... Que penserait-elle de moi?

— Elle ne daignerait pas penser à vos raisons, croyez-moi. Elle est trop fière pour être coquette ou vaine. Mais... vraiment oui, en une certaine mesure, vous avez conquis son amitié. C'est une faveur rare... Et, bien que je n'ai aucune raison de vous parler ainsi et que mon opinion n'est basée sur aucun fait, je pense que... peut-être, à la longue, vous pourriez gagner plus...

— C'est justement pourquoi je dois partir, dit-il, devenu plus pâle encore.

« Ne vous méprenez pas, je vous en supplie, madame, ajouta-t-il; je suis très loin de me poser en séducteur... Mais je n'ai pas ma place ici, puisque je ne suis pas en face de la princesse dans une situation d'égalité qui me permettrait de lui avouer mon amour... L'absence seule peut lui faire mon aveu, sans offense parce que sans espoir. »

La chanoinesse secoua sa jolie tête poudrée. Elle pensait à la maxime souvent exprimée:

« L'absence, qui éteint les petites passions, fortifie les grandes. »

Salbris s'était levé et s'inclinait devant elle.

— Vous avez été si parfaitement bonne pour moi, madame, et si indulgente, que j'ose vous demander une faveur plus grande encore...

— Voyons?

— Vous le dirai-je pour moi, à la princesse, que j'ai été rappelé soudain en France... que je suis désolé de ne pouvoir lui faire moi-même mes adieux, en lui disant mes remerciements et mes regrets? Cela m'épargnera une grosse souffrance...

— Et si cela lui en cause une à elle?

— Je ne le crois pas... et je ne peux pas me permettre de le penser...

— Je n'ai aucune raison de le supposer moi-même, conclut la chanoinesse, mais je pense que vous renoncez à la lutte avant que le sort de la bataille soit décidé.

— Il n'y a pas de bataille possible.

Les traits de son visage s'étaient durcis et il semblait à bout de force morale et physique.

La chanoinesse remarqua en lui cette émotion qu'il montrait parfois et dont elle n'avait jamais compris le pourquoi.

— Vous êtes le meilleur juge dans l'espèce, dit-elle sans insister. Je me chargerai donc de votre message, puisque vous le désirez.

— Et, par là, vous mettrez le comble à vos bontés dont je vous demeurerai éternellement reconnaissant.

Il s'inclina très bas, mit un baiser sur les doigts fins qui se tendaient vers lui et s'éloigna rapidement.

« Si Nora était moins orgueilleuse, comme elle serait plus heureuse! se disait la chanoinesse, le regardant s'éloigner. Oh! naturellement, elle a raison, en principe... Et, vraiment, elle ne peut faire rien d'autre... mais quelle pitié!

« Qui sait si elle aura jamais la vie normale d'une femme heureuse!... », conclut-elle avec un soupir attristé, car elle aimait profondément sa nièce.

. . . . . .

Il était tard, quand Nora mit pied à terre, au pied de la terrasse de Salraz, noyée dans les splendeurs du soleil couchant.

Elle monta vivement les degrés, suivie de ses deux lévriers, et vint embrasser sa tante.

— Enfin! dit celle-ci, je commençais à m'inquiéter...

— Comme toujours! Vous êtes chaque jour convaincue que la mort monte en croupe derrière moi!

Puis, regardant mieux sa tante, elle demanda:

— Quelque chose ne va pas, ma petite tante chérie? Vous paraissez toute troublée...

— J'ai un message à vous transmettre, ma chérie, et je suis vraiment peinée...

Nora écouta, impassible, la communication troublante et ne montra ni surprise ni regret.

La chanoinesse attendit quelques instants la manifestation d'un sentiment quelconque, mais, Nora n'en manifestant aucun, elle dit, un peu fâchée:

— Vous ne me demandez même pas où il va?

— Vous m'avez dit qu'il a été rappelé en France. La raison me paraît suffisante.

— Vous n'avez pas de cœur, Nora!

— Je ne vous comprends pas?... dit froidement la souveraine de Salraz.

— Vous ne prétendez pourtant pas dire que vous n'avez pas compris qu'il vous aime?

Nora se fit plus froide encore et son visage se ferma.

— Vous a-t-il chargée de me dire cela aussi?

— Non! non! dit vivement la chanoinesse, regrettant sa spontanéité. Il m'a seulement chargée de vous prier de recevoir ses adieux avec l'expression de sa reconnaissance et de ses regrets!

« Mais il est évident qu'il vous aime et qu'il part parce qu'il trouve sa position et sa fortune indignes de vous... C'est pourquoi il ne nous donne aucune adresse et « coupe à jamais les ponts » entre Salraz et lui... »

— Vous tissez en vous-même un petit roman, ma tante, fit Nora avec quelque impatience en frappant de sa cravache la table en osier doré qui se trouvait près d'elle.

« Je préfère penser que le marquis de Salbris est très naturellement retourné au monde d'où il vient et auquel il appartient. Ma seule surprise est qu'il soit resté si longtemps dans les solitudes de Salraz. »

— Si vous n'étiez pas la plus franche et la plus droite des femmes, je croirais que vous cherchez à me berner... Mais je suis presque portée à penser que vous vous leurrez vous-même...

— Avez-vous encore du thé ici? demanda la jeune fille, se laissant tomber sur un fauteuil et retirant ses gants pour distribuer quelques gâteaux à ses chiens favoris.

Elle avait résolument et nettement écarté le sujet à peine entamé.

La chanoinesse, déçue et franchement désappointée, n'osa pas le reprendre